

France Travail : Et pendant ce temps, le 1^{er} Ministre déroule sa feuille de route...

Les CSE se suivent et se ressemblent. Peu d'informations sur France Travail. On en reste au « traditionnel » point d'étape sur l'expérimentation « ARSA » (Allocataires du RSA) sur le territoire de Saint-Quentin en Yvelines : un entretien d'orientation avant une mise en parcours (3 parcours possibles), des conseiller.es France Travail et des conseiller.es du Département 78 (CPIP), un diagnostic commun, un taux d'accès à l'emploi (pas durable du tout) que la Direction souligne, une gouvernance partagée (avec son lot de CLO, COTECH ou encore COPIL), des outils numériques en commun... Mais toujours aucun début d'information sur le contrat d'engagement. Rien non plus sur les 15 heures (minimales) d'activité, sur l'évolution des sanctions, ... et le bouleversement de nos missions !

On nous explique qu'on attend le décret sur « les prérogatives du Comité National pour l'Emploi ». Idem concernant la gouvernance via les différents comités (du national au territoire). On nous parle de « programmes de transformation nationaux » mais aussi de « chantiers », qui seront testés via des PoC (Proof Of Concept. Méthode permettant d'évaluer la faisabilité d'un projet) ou autres expérimentations sur 2024, année de « transformation », avant une prochaine généralisation et ce, qu'importent les bilans. Rien de plus. Circulez. Il n'y a rien à voir !

Mais la « transformation », c'est encore le 1^{er} Ministre qui en parle le mieux, multipliant les interventions, de son discours de politique générale à l'Assemblée nationale fin janvier à ses déclarations ici et là.

On apprend ainsi que l'ASS vit ses derniers mois car vous comprenez, c'est scandaleux de valider des trimestres en bullant... C'est aussi pour cela que l'Assurance Chômage va voir ses règles se durcir : indemnisation des seniors (des privilégié.es encore !), durée du droit, dégressivité généralisée, triplement du nombre de CRE pour atteindre 1,5 million en 2027 ou encore la menace à peine voilée d'une nouvelle lettre de cadrage afin de « sécuriser » la trajectoire financière de l'UNEDIC si cette dernière ose dévier ! Mais pas un mot sur la participation toujours plus importante de l'UNEDIC dans le financement de France Travail ! Pas un mot non plus sur le désengagement de l'Etat. Le champ « Travail et emploi » se voit ainsi amputer de plus d'un milliard d'euros sur les 10 milliards d'économie recherchés par le gouvernement sur l'année 2024.

La future Convention Tripartite (Etat – UNEDIC – FT) est actuellement en cours d'élaboration. Outre les « traditionnels » indicateurs de performance, l'accent sera mis sur notre « **efficience** ». Le pilotage par les résultats (le fameux « PPR »), cher à notre ancien DG, est à son paroxysme ! Avant une mise en commun avec les futurs organismes du Réseau pour l'Emploi (RPE). Et une future mise en concurrence.

ÉCOLOGIE, ÉDUCATION, RECHERCHE, COHÉSION DES TERRITOIRES...
L'EXÉCUTIF SUCE 10 MILLIARDS D'EUROS DE DÉPENSES



En bref

Les 12 programmes de transformation nationaux

6 programmes « métiers » :

- 1/ repérer l'ensemble des personnes en recherche d'emploi ;
- 2/ assurer une entrée en parcours d'accompagnement rapide avec le / la référent.e approprié.e ;
- 3/ proposer des parcours d'accompagnement personnalisés ;
- 4/ améliorer l'accueil et la relation usagers ;
- 5/ renforcer l'efficacité et l'accessibilité des formations ;
- 6/ accélérer les recrutements et élargir les opportunités d'emploi

4 programmes « transverses »

- 1/ mettre en place une gouvernance simplifiée du réseau pour l'emploi ;
- 2/ former les professionnel.les ensemble avec l'Académie France Travail ;
- 3/ déployer un SI plateforme pour répondre aux besoins des usager.es ;
- 4/ exploiter pleinement les potentialités de la DATA et de l'IA au service des objectifs de France Travail

2 programmes « Animation des territoires »

dans les départements pilotes et dans les régions préfiguratrices

Accompagnement renoué ARSA : nouveaux territoires pilotes en IDF

Extension de l'expérimentation dans le 78 aux « **Terres d'Yvelines** ». Nouveaux bassins entrant dans l'expérimentation en Ile-de-France :

- Essonne (**Grigny** et **Ris-Orangis**),
- Hauts-de-Seine (**Clichy-la-Garenne**)
- Val de Marne (**Champigny**, **Créteil** et **Villiers-sur-Marne**).

Désignation des RP : la majorité de gestion s'assoie sur la démocratie avec un allié de poids : la direction !

Alors qu'un accord garantissant une répartition proportionnelle du nombre de RP (représentant.es de proximité) a été signé par l'ensemble des syndicats au niveau national et a été respecté dans TOUTES les régions, en Ile de France, l'alliance FO-SNU-CFTC a réussi à passer outre.

Résultat final : FO a 4 RP de plus que ce qui était prévu, le SNU 3 de plus, la CGT 3 de moins, ASPE et la CFDT 2 de moins. Argument de la majorité de gestion : vous n'avez pas présenté de candidats sur certains territoires donc on peut vous prendre les postes. Or, dès que nous avons constaté le manque de candidats, nous avons proposé immédiatement des noms de collègues pour pourvoir ces postes. La direction a refusé de revenir en arrière puis, par le vote, la majorité de gestion a elle aussi refusé. La carence a donc été organisée par ces organisations.

La CGT a tout fait pour débattre collectivement de l'installation du CSE en proposant des intersyndicales dès la proclamation des résultats mais certain.es ont préféré, en douce, se répartir les postes, s'asseyant ainsi sur le vote des agent.es, sur la démocratie.

Tous les postes en commission, y compris la CSSCT (traitant des conditions de travail, de la santé et la sécurité au travail) ont été répartis en catimini entre FO, le SNU et la CFTC.

Alors que France Travail promet des attaques sans précédent sur nos missions, nos métiers, nos qualifications et que l'unité syndicale doit être une nécessité absolue, malheureusement, ces syndicats ont fait le choix de la division sous le regard plus que complaisant de la direction.

Malgré toutes ces tractations, la CGT continuera à défendre les agent.es en construisant l'unité syndicale. La défense des agent.es est supérieure aux intérêts particuliers.

Mantes la Jolie : Ne vous inquiétez pas, on s'occupe de tout...

Lors du CSE de décembre, la CGT avait alerté sur la situation de Mantas la Jolie. Le secrétaire de CSE nous avait alors rejoints affirmant mettre un point à l'ordre du jour sur ce sujet rapidement. Depuis, malgré nos relances, pas de nouvelle. A nouveau, lors du CSE de février, alors que les agent.es du site sont en train d'écrire une motion relatant leurs difficultés, nous sommes intervenus non seulement pour dénoncer la situation mais pour dire notre étonnement sur le fait que ce point n'apparaissait toujours pas à l'ordre du jour. Quelle ne fût pas notre surprise en entendant la réponse de la Directrice Régionale et du secrétaire de CSE, tous 2 chargés de l'élaboration de l'ordre du jour : ne vous inquiétez pas, on discute entre nous de la situation, des choses se mettent en place et d'ici 3 ou 4 mois, on verra si on inscrit le point sur Mantas à l'ordre du jour. Quel est ce fonctionnement où l'information n'est visiblement due qu'à quelques élu.es ? La CGT sera aux côtés des revendications des agent.es de Mantas la Jolie et se fera un devoir d'intervenir s'il le faut à chaque CSE pour garantir la transparence des informations, des décisions et ... des actions mises en place !

Réaménagement de Cergy : consultation reportée !

Bon nombre de questions restent en suspens à la suite des informations données par la direction, notamment en termes d'organisation de l'espace. En effet, la suppression d'un étage pour accueillir la DT95 dans l'agence interpro pose de nombreuses questions, surtout pour nos collègues. Dans l'attente d'un retour de la direction, la consultation est reportée par 15 pour (dont la CGT), 6 NPPV et 11 abstention.



Vos représentant.es CGT au CSE :

Magalie Amaouz

Roxane Aujoux

Luc Friocourt

Khoukha Kirouani

Thomas Laurent

Guy Olharan

Yoan Piktoroff

Francine Royon

Marie Saint-Leger

magalie.amaouz@pole-emploi.fr

roxane.aujoux@pole-emploi.fr

guy.olharan@pole-emploi.fr

khoukha.kirouani@pole-emploi.fr

thomas.laurent@pole-emploi.fr

guy.olharan@pole-emploi.fr

yoan.piktoroff@pole-emploi.fr

francine.royon@pole-emploi.fr

marie.saint-leger@pole-emploi.fr

PC portable : Appel à témoin !

La Direction nous a présenté un « point sur les dotations de portables et de smartphones » en IDF.

Rappelons que le déploiement « 1 agent 1 portable » a débuté en avril 2019. L'idée : équiper chaque agent.e d'un ordinateur portable (nous permettant ainsi de travailler n'importe où). Aujourd'hui, la région IDF dispose de 10 395 PC. Chaque site doit également avoir un « PC de courtoisie » (également appelé SPARE). La DSI estime pourtant que notre région regorge de 400 portables en sur-dotation. Nous lançons donc un appel à témoin pour les retrouver. Nous ne comptons en effet plus les sites sans « plan B » en cas de pépin ou d'oubli...

Contactez-nous sur syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr

Tous nos dossiers sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>

Suivez-nous sur Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/POLEEMPLOICGTIDF/>

Sur X : <https://twitter.com/cgtpeidf>

Sur Youtube : <https://www.youtube.com/@cgtpoleemploiidf>

Et maintenant sur Instagram ! <https://www.instagram.com/cgtpeidf/>



Pôle Emploi IdF

